

**Association Communale de Chasse Agréée**

le 17/07/2026

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2026**

L'association des chasseurs de la commune de St Genès de lombaud effectuera son assemblée générale le 7 Août 2026 à partir de 21H00.

L'assemblée se tiendra au siège de l'association, 210 route de l'Ecole 33670 Saint Genès de lombaud.

**Ordre du jour**

**21H00 : Accueil .**

**21H10 : Ouverture de l'assemblée générale.**

Les résolutions suivantes seront soumises au vote des adhérents :

- 1<sup>ière</sup> résolution : Approbation du bilan moral et du compte-rendu d'activités 2025-2026
- 2<sup>ème</sup> résolution : Approbation des comptes financiers pour la saison 2025-2026
- 3<sup>ème</sup> résolution : Approbation du budget prévisionnel 2027
- 4<sup>ème</sup> résolution : Questions diverses

**23H30 Clôture de l'assemblée générale**

L'ensemble des documents pour l'assemblée générale ordinaire seront disponibles en mairie , et peuvent vous être transmis par courriel.

Nous vous rappelons que pour participer aux délibérations et aux votes, vous devez être à jour de vos cotisations.

Nous comptons vivement sur votre présence.

Le président

